



Les Amazones exportent un peu de leur production cubzaguaise à Bombay. PHOTOL.P.

Les Amazones sur la route de l'Inde

VIN Les Amazones du Cubzaguais posent les premiers jalons commerciaux en Inde

Elles étaient à Hong Kong début novembre et rentrent à peine d'Inde. Mais ne leur demandez surtout pas comment se sont passées leurs vacances ! « Même si le dépaysement est total, même si nous passerions volontiers du temps à découvrir rizières ou bananeraies, nous ne partons pas faire du tourisme, loin de là ! » À l'heure où leurs exploitations survivent parfois difficilement, l'objectif est clair : la prospection commerciale !

Boisson quasi médicinale

Faisant bannière commune sous le nom des Amazones, cinq viticultrices du Cubzaguais, Cécile Thirouin (château L'Insoumise), Agnès Bousseau (château de l'Hurbe), Florence Prud'homme (château Saincrit), Hélène Affatato

(château La Gatte) et Claudine Rozier (château des Arras) ont donc profité de la rencontre entre Hélène et une journaliste indienne, rédactrice d'« Ambrosia », l'un des deux magazines de vins et spiritueux indiens pour participer au salon IndSpirit à Bombay. « Nous étions les seules étrangères !, commentent-elles fort surprises de constater que si le nom de Saint-André-de-Cubzac n'évoquait rien à personne, celui de Bordeaux et de Saint-Émilion étaient, eux, bien connus des Indiens. » Contrairement à ce qui se passe en France, le vin est plutôt présenté en Inde comme une boisson quasi médicinale qui guérit tout. Il faut dire qu'aujourd'hui, les Indiens boivent beaucoup d'alcool fort, du whisky notamment, et que le gouvernement par souci de la santé

publique, mais aussi les femmes, pèsent pour une consommation de boissons moins alcoolisées. »

Autre surprise, l'étendue des propriétés viticoles et l'absence de législation : « Après Bombay, nous avons été reçues par un viticulteur indien à Bangalore. Il plante 100 hectares de vignes par an. À terme, avec 500 hectares (et 500 salariés !), il produira à lui tout seul l'équivalent en volume de toute la production du Cubzaguais ! Quant à la législation, là où un Indien peut marquer méthode champenoise sur son étiquette, nous devons nous, indiquer « mou fermenté partiellement gazéifié... C'est nettement moins vendeur ! Il est presque logique que, face à ces nouveaux viticulteurs, nos exploitations soient condamnées par leur petite taille et

une complexité réglementaire toute française. »

Néanmoins résolument optimistes sur leur avenir, nos Amazones ont aussi profité de leur séjour pour goûter la production locale et faire déguster la leur : « Nos blancs et rosés ont bien plu et nos vins de table rouge se marient plutôt bien avec la nourriture épicée des Indiens. » Gros succès aussi pour les chocolats et le sel de Guérande à la lie de vin d'Hélène. Sur un marché du vin émergent, les Amazones n'ont pas encore engrangé de commandes significatives, mais tous les espoirs sont permis : « Il faut considérer ce premier voyage comme un investissement à long terme, un repérage et une prise de contacts avec des importateurs ou des clients. »

Laurence Pérou